

MEURTHE-ET-MOSELLE *Animalement vôtre*

Chasse de nuit interdite : un peu de répit pour le renard !



« Le Luxembourg ne chasse plus le renard depuis trois ans et il n'y a pas de surpopulation car l'animal s'autorégule », note Franck Vigna, le porte-parole du Collectif Renard Grand Est. Photo archives RL/Pascal BROCARD

Consulté en début d'année, le public s'est prononcé contre le tir de nuit sur les renards roux. La préfecture de Meurthe-et-Moselle renonce donc à prendre un arrêté l'autorisant en 2018. L'animal peut, enfin, dormir tranquille.

Monsieur Goupil peut souffler. Un peu. Fin avril, la préfecture de Meurthe-et-Moselle a décidé de ne pas autoriser la destruction des renards roux par tirs de nuit cette année. Contrairement à ce qu'elle faisait auparavant. Une victoire qui en appelle d'autres pour le Collectif Renard Grand Est s'insurgeant contre l'acharnement subi par l'espèce.

Le public a été entendu

Dans le département, 258 personnes ont dit "non" à la traque nocturne de plusieurs centaines de renards alors que la Direction départementale des territoires a reçu 162 contributions favorables à la prise d'un arrêté préfectoral visant à les éliminer comme les autres années. « Dans l'Aube, c'est encore plus révélateur puisque 332 avis défavorables ont été recueillis et seulement 11 favorables », souligne Franck Vigna. Le coordonnateur du Collectif Renard Grand Est, regroupant plus de 60 structures de protection de la nature, attend encore les résultats de la préfecture de Moselle.

Des arguments scientifiques imparables

« Nos arguments, fondés sur des publications scientifiques, ont été entendus », estime le vidéaste naturaliste lorrain. Car le rouquin, dans l'imaginaire collectif, est encore trop souvent considéré comme vecteur de maladies.

La rage ? « Elle n'existe plus en France depuis une vingtaine d'an-

nées », rassure Franck Vigna. L'échinococcose alvéolaire ? « Certes, le renard en est porteur mais il s'immunise au fil des ans en prenant de l'âge. Et il y a moins de 700 cas humains recensés sur le territoire national alors qu'il y en a 50 000 de plus chaque année pour Lyme... » Cette effrayante maladie transmise par les morsures de tiques verrait d'ailleurs sa propagation diminuer grâce à l'intelligent canidé ! « Une étude en Hollande prouve que la présence de renards et de fouines diminue les déplacements des rongeurs souvent porteurs de Lyme. »

Un animal habile et serviable

En clair, ce petit prédateur rend bien des services aux hommes : en se nourrissant de charognes, il nettoie la nature ; en croquant des campagnols, il évite que ces micro-mammifères s'en prennent aux cultures agricoles. Autre élément d'importance : en se régaland de fruits et notamment de merisiers, « il contribue à faire pousser cette essence noble en dispersant les noyaux ». Quant aux poules qu'il viendrait malheureusement à manger, c'est souvent par défaut de sécurité du poulailler. « C'est un opportuniste », rappelle notre interlocuteur. Mais qui l'en blâmerait ? Après tout, ce ne sera pas le premier à céder à la facilité, n'est-ce pas ?

Mais pas épargné la journée

Le Collectif Renard Grand Est a aussi réussi à plaider sa cause en soulevant des contradictions dans les rapports des fédérations de chasse ayant suscité l'écriture de ces arrêtés. « Celle de Meurthe-et-Moselle aurait menti sur les chiffres concernant les lièvres relâchés pour être chassés et soi-disant en danger à cause des renards », révèle Franck Vigna.

Reste que le renard, en tant que gibier, est chassé la journée de septembre à mars et qu'il est régulièrement classé "nuisible" partout à de rares exceptions près comme « en Savoie, en Haute-Corse et à Paris Petite Couronne ». Ce qui signifie qu'il peut être déterré, piégé, tué, « même en période de reproduction » ! Après l'accouplement en janvier-février, les renardeaux naissent, en effet, au printemps avant de s'émanciper vers août ou septembre en fonction des individus. « Or, les tirs d'été reprennent le 1^{er} juin en Meurthe-et-Moselle », déplore leur ardent défenseur. « Si leur mère ou leur père ne revient pas pour les nourrir, les bébés sont condamnés à crever de faim dans leur terrier. »

Virginie DEDOLA

virginie.dedola@republicain-lorrain.fr

> www.renard-roux.fr



Franck Vigna, jeudi à Vandœuvre-lès-Nancy. Photo DR/Françoise CLAUDEL

« Prédateur de rongeurs, le renard évite que la maladie de Lyme ne se propage à grande vitesse. »
Franck Vigna, du Collectif Renard Grand Est.